

Programme prévisionnel et non contractuel des sorties du mardi au 1er trimestre 2026

Chaque semaine, vous avez le choix de participer à l'une ou l'autre des sorties proposées selon votre convenance

Les animateurs peuvent être contraints d'annuler une randonnée pour cause d'intempéries
ou bien de changer le circuit pour quelque raison que ce soit.



Marches et randonnées

Date	Animateur	Marche ~ 2 h < 8 km	Animateur	Randonnée ~ 3 h > 9 km & < 13 km	Remarques
JANVIER 2026					
Mardi 06	GB	Gérocourt - Epiais-Rhus	AL	Us - Santeuil	Alerte météo - neige et verglas
Mardi 13	JPT	Vernouillet - L'étang du Galardon	EB	Guiry	
Mardi 20	GB	Courdimanche - Menucourt	PC	Moussy	
Mardi 27	AR	Maubuison	PB	Lainville	
FEVRIER 2026					
Mardi 03	GB	Jambville - Montalet le Bois	PC	Chars	
Mardi 10	RA	Sagy - Villette	AR	Vauréal	Vacances scolaires : zone A
Mardi 17	GB	Menucourt - Saillancourt	BD	Villarceaux	Vacances scolaires : zone A & B
Mardi 24	FF	Cormeilles en Vexin	JPT	Hédouville - Frouville	Vacances scolaires : zone B & C
MARS 2026					
Mardi 03	GB	Condécourt + restaurant	RA	Conflans	Vacances scolaires : zone C
Mardi 10	AB	Le heaulme	AR	Bures - Vernouillet	
Mardi 17	GB	Moussy	BC	Hodent	
Mardi 24	JPT	Verneuil - L'île aux Loisirs	EB	Cormeilles en Vexin	
Mardi 31	GB	Vaureal Les Essarts	AB	Bray et Lu	

* Les départs marche et randonnée seront précisés par courriels, ainsi que les lieux de rassemblement des covoitages.

Assurance : la couverture que procure l'assurance attachée à la licence FFRS implique un minimum de sécurité, à savoir :

- Équipement : chaussures de randonnée, vêtements de pluie, protection contre le soleil, bouteille d'eau ou boisson chaude, collation, ...
- Animaux : par mesure de sécurité, nos amis les animaux ne sont pas admis durant nos sorties
- Découverte activité : les personnes non licenciées au club souhaitant découvrir la randonnée sont admises une première fois avant inscription éventuelle.

Important : Lors de vos sorties, vous devez être en possession de votre : licence, carte Vitale, carte Mutuelle et CNI, et Passeport Santé-infos secours dûment renseigné et à jour (téléchargement sur le site Internet du Club).

Découverte de l'activité : la personne non licencié ou déjà adhérente dans une autre activité du club souhaitant découvrir la randonnée est admise une première fois avant inscription éventuelle à cette activité et en respectant les consignes ci-dessus.